

Le Kerou. La Cocopaq prend la vague du surf

Jean-Jacques Baudet

Elle fonctionne déjà depuis un mois et les pratiquants ne boudent pas leur plaisir : la base communautaire de surf du Kerou, à Clohars, a été inaugurée, samedi matin, par les élus de la Cocopaq. Avec cet équipement, le sport en question devrait prendre un nouvel essor en pays quimperlois.



De nombreuses personnes ont assisté à cette inauguration.

Il y a dix ans, selon le président de la Cocopaq, Sébastien Miossec, seuls une trentaine de sportifs pratiquaient le surf à Clohars ; mais aujourd'hui, ils sont 300, grâce à l'implantation de l'école de surf de Bretagne, l'ESB Kloor, représentée par Erwan Genre, qui a été choisi tout naturellement comme responsable de la base, et qui était tout désigné pour faire visiter les locaux samedi matin. Pendant la saison estivale, on atteint même un pic de 500 à 600 personnes, si l'on cumule le surf touristique, le surf scolaire et le surf local.

Plutôt spartiate au début

Jusqu'à présent, ces nombreux pratiquants étaient accueillis à l'automne et au printemps dans le local SNSM de Bellangenêt, et l'été dans un bâtiment modulaire de 15 m² installé au Kerou. Autant dire que c'était plutôt spartiate. Œuvre d'un architecte lorientais, Eric Marion, la nouvelle base, qui couvre 200 m², « a entièrement été

pensée », dit Sébastien Miossec, « pour la pratique des sports de glisse ».

Située à une centaine de mètres de la plage, sur un terrain de 1.500 m² où s'élevait un ancien bâtiment commercial délabré, elle est bien différente des bâtiments habituels destinés au nautisme, qui sont pensés pour la voile ou le kayak.

Elle abrite notamment des douches avec un système de dessablage qui permet de récupérer le sable dans ces douches extérieures tempérées, si bien qu'on ne risque pas de boucher les réseaux et que les vestiaires resteront très propres. Ce sable sera ensuite ramené à la plage.

743.000 € en tout

Bien sûr, cet investissement a un coût : 543.000 € HT. Sans parler des 200.000 € qu'il a fallu déboursier pour acheter le terrain. La commune de Clohars, dans le cadre d'un fonds de concours, a versé 88.000 €, et le Conseil Départemental

53.000 €.

Mais les élus qui ont pris la parole, samedi matin, assurent que cette dépense en valait la peine. Ainsi, le maire de la commune, Jacques Juloux, considère qu'on est « trop frileux » en ce qui concerne les activités nautiques, et qu'on a perdu une quinzaine d'années. Il en profite pour regretter que l'ancien maire de Clohars, méfiant vis-à-vis de Quimperlé, ait fait en sorte que la Cocopaq, à l'époque, ne puisse pas se doter de la compétence nautique.

Quant à Michaël Quernez, présent samedi en tant que conseiller départemental, mais aussi nouveau président de Nautisme en Finistère, il considère qu'il faut aller encore plus loin : « Seuls 20 à 25 % des Finistériens ont accès aux activités nautiques ». Il précise que, le 18 juin, le Conseil Départemental aura à approuver les grandes lignes d'une politique plus ambitieuse en ce domaine.

Quant à Sébastien Miossec, il sou-

ligne que la base du Kerou va donner un nouvel élan au nautisme scolaire, qui est une compétence de la Cocopaq depuis mai 2009.

« La vocation première de la base », dit-il, « est d'accueillir les enfants des écoles primaires du pays de Quimperlé, du CE2 au CM2, que l'on appelle le cycle 3. Dans le Sud-Ouest, cela fait déjà plusieurs dizaines d'années que le surf est au programme des cours d'éducation physique et sportive. Cela permet notamment le développement des notions d'équilibre et de la relation de l'enfant avec l'océan... »

« Une véritable égalité de traitement »

« La découverte du surf », souligne le président, « s'inscrit dans la continuité d'un parcours d'apprentissage entamé au sein de nos piscines communautaires pour le cycle 2. Dès la grande section de maternelle et jusqu'au CE1, les élèves y passent le test anti-panique, condition nécessaire à l'ap-

prentissage du nautisme scolaire : canoë, voile, surf... ».

Et il poursuit : « De la maternelle au CE1, nous prenons intégralement en charge l'entrée dans les piscines, garantissant ainsi une égalité d'accès à tous les élèves. Du CE2 au CM2, nous assumons aussi entièrement le transport vers les centres nautiques, prise en charge à laquelle il faut ajouter une participation financière pour chaque élève et pour chaque demi-journée passée à l'apprentissage du nautisme... Et que l'on vienne de Scaër ou de Moëlan, nous avons instauré une véritable égalité de traitement... »

Cette volonté de développer les sports aquatiques, on n'a pas fini d'en parler, puisque la nouvelle base de canoë, à Quimperlé, sera inaugurée elle aussi dans une semaine, et que « la création d'une nouvelle base de voile », comme l'a précisé Sébastien Miossec samedi matin, « sera étudiée dans les prochains mois ».